

Nouvelles perspectives en sciences sociales



La représentation politique comme lien émotionnel Political Representation as Emotional Link

Christian Le Bart

Volume 14, Number 1, November 2018

Sur le thème : sensibilités, émotions et relations

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056436ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1056436ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (print)

1918-7475 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Le Bart, C. (2018). La représentation politique comme lien émotionnel. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 14(1), 203–227. <https://doi.org/10.7202/1056436ar>

Article abstract

The objective of this contribution is to examine the democratic link which unites represented citizens and elected representatives from an emotion perspective. We shall focus on a historic approach to study the French case. According to a first model, the feelings are strictly supervised at the top of the State. This model did not obviously disappear, but it has been challenged for a few years by a model based on the expression of emotions. The ruler is not only the one who perceives the feelings of the crowd and knows how to translate them into public actions; he is the one who feels them with intensity. He is moved as everyone by collective dramas and he is delighted during the collective joy.

Tous droits réservés © Prise de parole, 2018

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

La représentation politique comme lien émotionnel

CHRISTIAN LE BART
Sciences Po Rennes

La mise à l'agenda scientifique de la question des émotions s'est effectuée de façon massive, à l'échelle internationale, au cours de la dernière décennie, au point de justifier l'usage de l'expression « *emotional turn*¹ ». Il est cependant utile, si l'on veut dépasser ce constat général, d'affiner en fonction des pays et des disciplines. Dans le cas de la science politique (en France comme ailleurs), le plaidoyer pour la prise en compte des émotions s'est effectué tardivement et partiellement. On sait les raisons de ce retard : le champ politique s'est construit sur la base d'un appareillage institutionnel (État, gouvernement, partis...) qui a toujours valorisé le contrôle de soi et le cantonnement des émotions. Du moins est-ce ainsi que les premières générations de chercheurs en science politique, soucieux de faire science au point de ne voir que rationalité et calculs d'intérêt dans le comportement des acteurs, ont systématiquement orienté leur réflexion. Le paradigme de la rationalité de l'acteur semblait alors pertinent, qu'il

¹ Quentin Deluermoz, Emmanuel Fureix, Hervé Mazurel et M'hamed Oualdi, « Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 47, 2013, p. 155-189; Julien Bernard, *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris, Métailié, coll. « Traversées », 2017; Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (dir.), *Histoire des émotions* (3 vol.), Paris, Seuil, 2016-2017.

s'agisse d'évoquer les décisions publiques, l'attitude des groupes d'intérêt, les stratégies des professionnels de la politique... et même celles des militants anticipant de possibles rétributions² ou tentés par le comportement de passager clandestin³. À grand renfort d'analogies économiques (entreprises politiques, marché politique...), la politique était livrée à une entreprise de déconstruction au regard de laquelle la théâtralité politique, réceptacle résiduel des émotions, comptait au final assez peu. La réalité des comportements relevait de rationalités certes multiples (celles de l'électeur par exemple), mais sans qu'il soit besoin de s'attarder sur les émotions. Et les quelques auteurs qui, à contre-courant de cette tendance lourde, s'efforçaient de mettre au centre de leurs préoccupations les affects, les passions, les émotions, pouvaient apparaître comme en marge⁴. L'entreprise collective de refroidissement des symboliques politiques, de leur dénonciation comme écran de fumée masquant la vérité triviale des intérêts et des calculs, participait d'un désenchantement du politique alors considéré comme scientifiquement salutaire. Cette posture de mise à distance des affects s'est révélée remarquablement féconde pendant plusieurs décennies⁵. Elle a fort logiquement été remise en cause au motif qu'elle finissait par participer d'un aveuglement collectif sur la façon dont la politique était *vécue*. L'observation ethnographique et, dans une certaine mesure, la pratique des entretiens ne cessaient en effet de rappeler au bon souvenir du chercheur la place des émotions, que ce soit du côté des professionnels de ce secteur qui, privilégiant le modèle vocationnel, refusent de banaliser le métier politique, ou que ce soit du côté des électeurs dont les choix se nourrissent souvent d'affects

² Daniel Gaxie, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, 1977, vol. 27, n° 1, p. 123-154. Sachant que cet auteur ne néglige aucunement la dimension affective des rétributions.

³ Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, trad. de l'anglais, Paris, Presses universitaires de France, 1978.

⁴ Pierre Ansart, *La gestion des passions politiques*, Paris, L'âge d'homme, 1983; Philippe Braud, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.

⁵ Voir par exemple l'ouvrage classique de Daniel Gaxie et de Patrick Lehinque : *Enjeux municipaux, la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, Presses universitaires de France, 1984.

inégalement corrélés à leurs intérêts socio-économiques. Et que dire des militants, pour qui la passion, l'enthousiasme, la colère, l'admiration sont à l'évidence des ressorts décisifs?

La redécouverte des émotions par la science politique française⁶ s'est significativement effectuée à partir de l'analyse des mouvements sociaux : les manifestations de rue, les protestations et indignations constituent à l'évidence un terrain privilégié pour leur déploiement. Les travaux de Christophe Traïni⁷ ont ainsi remarquablement montré comment les stratégies de communication adoptées par les mouvements sociaux (les défenseurs des animaux par exemple) usaient de ressorts émotionnels visant à sensibiliser le public. Au passage, ces recherches démontraient la fragilité de l'opposition entre rationalité et émotions : les dispositifs émotionnels construits par les mouvements sociaux renvoyaient bien à des stratégies.

Si donc un consensus s'établissait sur la centralité des émotions côté militants et citoyens, peu de travaux en revanche concernaient les gouvernants⁸. Le paradoxe trouve son explication dans une hypothèse qu'il s'agit précisément de discuter ici : le rôle de gouvernant supposerait un contrôle de soi et une capacité à contenir ses émotions, de telle sorte que cette perspective de recherche (les émotions des gouvernants) serait sans objet. L'objectif de cet article est de mettre en discussion cette hypothèse, ce que nous ferons en deux temps qui suggèrent une chronologie. Nous confirmerons d'abord la pertinence de cette hypothèse pour penser la longue durée du pouvoir d'État et du champ politique. Il est exact que le rôle de gouvernant s'est construit en référence à un idéal d'autocontrôle et d'impassibilité qui ne permet de trouver trace des émotions brutes qu'en creux (discours délégitimant les émotions, sanctions à l'égard des

⁶ Alain Faure et Emmanuel Négrier (dir.), *La politique à l'épreuve des émotions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2017.

⁷ Christophe Traïni, *La cause animale*, Paris, Presses universitaires de France, 2011; Christophe Traïni, (dir.), *Émotions... mobilisation!*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.

⁸ Une exception : l'ouvrage d'Alain Faure sur les élus locaux et judicieusement intitulé *Des élus sur le divan. Les passions cachées du pouvoir local* (Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2016).

contrevenants à la norme de sang-froid). La démocratie représentative construit le modèle du gouvernant exemplaire comme quelqu'un qui perçoit les émotions populaires, qui par exemple saisit les colères et les joies collectives, mais aussi comme quelqu'un qui participe de leur régulation et de leur domestication, se refusant à faire lui-même preuve d'expressivité sinon sous une forme très atténuée, euphémisée. Ce modèle, au principe de la professionnalisation politique, est-il toujours pertinent? Nous tenterons de montrer qu'il a perdu de sa puissance normative. Sous l'influence des médias audio-visuels en particulier, les émotions, désormais valorisées comme gages d'authenticité, ont gagné en recevabilité. Cette évolution touche y compris les gouvernants, autorisés (incités même) à exprimer leurs émotions, quand bien même celles-ci seraient personnelles, sans rapport direct avec les affects éprouvés par ceux qu'ils représentent.

Un point méthodologique, pour clore cette introduction : il est difficile, pour le chercheur se risquant à travailler sur les émotions, de prétendre délimiter un corpus rigoureux. Nous reviendrons sur un certain nombre d'épisodes au cours desquels l'attitude émotionnelle des politiques a fait débat : car les commentaires, plus encore que l'événement lui-même, permettent de saisir et d'illustrer les attentes (et donc les normes) en la matière. Le simple fait de prêter attentions aux expressions émotionnelles, de s'arrêter sur un « écart » (larme versée en public, par exemple), n'est-ce pas de la part des journalistes et des commentateurs une façon d'activer une certaine définition du bon professionnel de la politique? Etant entendu que les politiques jouent aussi un rôle, par leurs prises de position (nous citerons quelques ouvrages signés de personnalités politiques), dans ce débat sur la légitimité et la recevabilité des émotions.

Professionnalisation politique et régulation des émotions sous la Cinquième République

Pour superficielle qu'elle soit, l'opposition entre raison et émotions, parce qu'elle renvoie à une matrice anthropologique sans doute assez fondamentale (le corps par opposition à l'esprit, le chaud

par opposition au froid), a structuré la pensée politique sur le très long terme. Le pouvoir d'État, dès lors qu'il cherchait à se légitimer en s'adossant à la raison (celle des Lumières, mais aussi celle de la « raison d'État »), n'eut de cesse de dévaloriser la catégorie des émotions. Empruntant à une philosophie classique elle-même volontiers nourrie de ce discrédit, elle forgea un idéal de gouvernement qui superposait gouvernement de soi (idéal par exemple stoïcien) et gouvernement des autres. Comme l'a magistralement montré Norbert Elias, le contrôle des pulsions et des émotions a précocement été érigé en marqueur social : à la différence de l'homme du peuple prisonnier de celles-ci, l'homme de cour, et le monarque absolu plus que quiconque, est impassible, maître de lui. Il porte un masque. De Louis XI à Louis XIV, de Mazarin à Talleyrand, la figure du gouvernement par le contrôle des émotions devient un lieu commun de notre imaginaire politique. Maine de Biran écrira ainsi que le roi remplit une fonction de « modérateur essentiel de toutes les passions particulières, [qui] n'agit lui-même jamais par passion⁹ ».

La norme de sang-froid : les émotions contenues

On retrouve cet idéal de sang-froid dans le modèle républicain-démocratique. La norme institutionnelle classique suppose l'éradication des émotions, comme l'a remarquablement montré Max Weber¹⁰. L'univers rationnel-légal que constitue l'appareil d'État s'incarne idéalement dans la figure du fonctionnaire impassible (*sine ira et studio*), capable de s'effacer en tant qu'individu dépositaire d'affects pour se dévouer tout entier au maintien d'un ordre impersonnel car égalitaire. Mais ce qui vaut pour les fonctionnaires vaut-il pour les gouvernants? Le même Max Weber analyse le modèle du leader charismatique, celui-là même qui emporte les foules en jouant au besoin des passions populaires. Mais précisément : la République s'est construite, en France tout particulièrement, contre la figure du leader charis-

⁹ Cité par Emmanuel Fureix, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Paris, Champ Vallon, 2009, p. 170.

¹⁰ Max Weber, *Économie et société*, trad. de l'allemand, Paris, Plon, 1971.

matique. La peur du césarisme nourrie des souvenirs bonapartistes, boulangistes, et pétainistes imposa longtemps un idéal de retenue et d'impersonnalité. La figure de l'homme d'État professionnalisé empruntait au final beaucoup à celle du haut fonctionnaire, ce qui n'était pas sans lien avec le poids des énarques au sein de la classe politique.

L'avènement du gaullisme et, avec lui, d'un modèle de pouvoir exécutif relativement inédit, bousculait le système précédent. Mais le chef d'État postulé par la Cinquième République, s'il établissait une rupture sur le terrain de la personnalisation politique, ne remettait que superficiellement en cause la norme de sang-froid. Les lecteurs attentifs des *Mémoires de Guerre* du général de Gaulle y cherchent en vain la moindre trace d'une émotion personnelle ou d'un épanchement : l'obligation d'être à la hauteur du personnage (l'homme du 18 juin) puis du rôle (de président), ne laissait guère de place à l'expressivité. Éthos militaire, éthos catholique et éthos aristocratique se conjuguèrent en outre pour faire de cette pudeur l'expression de la personnalité du général. Ses successeurs s'aligneront sur cette définition (au demeurant assez classique) du rôle, renouant avec un imaginaire de longue durée qui associe pouvoir politique et contrôle de soi, gouvernement des autres et gouvernement de soi. Ainsi Georges Pompidou luttant pour masquer sa maladie, Valéry Giscard d'Estaing accueillant d'un simple sourire l'annonce de sa victoire en 1974, ou encore François Mitterrand caricaturé en impassible Sphinx... Citons brièvement le second, rappelant en 1981 la vigueur de la norme associant contrôle des émotions et présidentiabilité :

Ce que [les hommes d'État étrangers] estiment le plus dans le président de la République française, c'est son sang-froid, la manière dont il sait en toutes circonstances maîtriser ses nerfs, et ce qu'ils appellent le plus souvent son courage tranquille¹¹.

L'historien aura ici beau jeu de lier cet imaginaire présidentiel à l'histoire longue des classes sociales : la retenue et le sang-froid ont été valorisés parce qu'ils étaient le privilège des élites (aristocratiques puis bourgeoises), quand au contraire les émotions

¹¹ Campagne officielle, 15 avril 1981.

étaient renvoyées à toutes les figures dominées : les femmes, les enfants, les milieux populaires, les peuples colonisés... Marqueur social et marqueur politique, le contrôle de soi est bien l'attribut des puissants, ce que confirme l'histoire de la Cinquième République : les premières femmes politiques furent par exemple systématiquement renvoyées au registre de l'émotivité, quand ce n'était pas de l'hystérie, elles devaient se conformer à une norme qui était aussi une norme de masculinité. L'analyse est transposable aux leaders volontiers qualifiés de populistes (et de la sorte disqualifiés), à qui l'on reproche un manque de contrôle de soi lorsque par exemple ils font leur la colère de ceux qu'ils prétendent représenter. La rhétorique d'indignation des leaders extrémistes bouscule une norme non écrite mais alors très rigide du jeu politique : la colère populaire ne peut être reproduite à l'identique au sein des arènes politiques institutionnelles. Elle doit être traduite dans le langage du jeu politique. Si donc la rhétorique de l'émotion est recevable (« je suis indigné »), l'expression brute de celle-ci (l'usage de la violence) ne l'est pas. Quant à la violence verbale et aux marqueurs corporels de l'émotion, qu'ils soient linguistiques (répétitions, ruptures, interjections...) ou extralinguistiques (ton, intensité de la parole, accélération du débit, gestes...), ils constituent une zone intermédiaire laissée à l'appréciation des commentateurs et donc à la polémique : à quel moment le discours de colère devient-il l'expression de celle-ci¹²?

Si cette norme de sang-froid n'a plus la force qu'elle avait au siècle dernier (on essaiera de le montrer dans la seconde partie), elle demeure un élément clé de notre imaginaire politique. On se souvient de l'échange entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy le 3 mai 2007 : évoquant l'accompagnement scolaire des enfants handicapés, la seconde exprima sa colère en une longue anaphore (« je suis en colère »), laissant à son adversaire, pourtant fragilisé par sa réputation d'« agité », se

¹² Sur les émotions dans le discours, voir : Christian Plantin, *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*, Berne, Peter Lang, 2011; Raphaël Micheli, *Les émotions dans le discours. Modèle d'analyse, perspectives empiriques*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Champs linguistiques », 2014.

positionner en ennemi de l'émotion et en incarnation exemplaire de la retenue ou du sang-froid. Preuve que la course à la présidentielle suppose toujours, aujourd'hui comme hier, de faire la preuve d'une telle disposition au contrôle de soi¹³. Faire perdre la face à l'adversaire, le déstabiliser, le faire sortir de ses gonds demeure une figure classique de l'affrontement politique sur les plateaux de télévision. En cadrant les visages au plus serré, en permettant que se lise le plus léger trouble, celle-ci a, jusqu'à une période récente au moins, prolongé et amplifié l'injonction au sang-froid. Les lecteurs de Norbert Elias seront alors tentés de voir dans le dispositif du maquillage sur les plateaux de télévision l'équivalent fonctionnel du masque imposé à la cour de Versailles. Dans les deux cas, il s'agit de se protéger du regard de l'autre, car perdre la face en laissant entrevoir ses émotions, c'est perdre le combat politique.

L'orchestration des émotions exemplaire

La régulation des émotions n'est pas seulement répression de celles-ci. Elle signifie également orchestration, c'est-à-dire production encadrée, normée, surveillée. Si le leader démocratique doit savoir, en toute circonstance, se contrôler, il doit aussi orienter les émotions populaires, en définir la nature (colère ou tristesse), en organiser l'expression (publique ou privée), en régler l'intensité. Précisément parce qu'il est à titre personnel maître de ses émotions (quand les individus ordinaires sont toujours menacés d'en être les simples jouets), le chef d'État sous la Cinquième République s'est particulièrement imposé sur ce terrain du leadership émotionnel. Incarnation de la nation, il sélectionne les événements dignes de susciter des émotions collectives, il cadre ceux-ci et oriente les projections émotionnelles, il donne l'exemple en affichant, sous une forme évidemment exemplaire et euphémisée, les émotions postulées, et il se donne

¹³ Lorsque, en 1974, Valéry Giscard d'Estaing oppose à François Mitterrand que celui-ci ne peut prétendre à aucun « monopole du cœur », il plaide au fond pour une conception très intériorisée des émotions (« J'ai un cœur comme le vôtre, qui bat à sa cadence »).

à voir jusque dans l'expression éprouvée de celles-ci. Le métier de gouvernant apparaît alors dans toute sa complexité : il faut savoir doser ses émotions, il faut savoir exprimer avec retenue les émotions exemplaires, c'est-à-dire celles qui concernent (ou dont on pense qu'elles doivent concerner) la société toute entière, et il faut en même temps taire ses émotions personnelles. Cette dépossession est au cœur du principe de représentation et de l'idéologie du sacerdoce qui nourrit notre idéal démocratique. Elle est aussi ancienne que l'idéologie des deux corps du roi¹⁴ : comme son devancier monarchique, le gouvernant démocratique ne peut avoir en public d'autres émotions que celles du peuple tout entier¹⁵.

On pense évidemment ici au travail émotionnel accompli par les chefs d'Etat (et plus généralement par les exécutifs) suite aux attentats des derniers mois¹⁶. Il y a de ce point de vue continuité, voire invariant historique. Le Chef d'État n'est pas seulement ce leader qui décide et qui oriente l'action publique; il est également cette figure d'incarnation qui se recueille, qui ressent à l'échelle de son corps exemplaire les émotions qui doivent parcourir le corps social tout entier. Les émotions ainsi affichées sont évidemment extrêmement ritualisées. On pense bien sûr aux cérémonies commémoratives officielles qui ponctuent la mémoire nationale (14 juillet, 11 novembre, 8 mai...), aux discours présidentiels qui

¹⁴ Voir les travaux d'Ernst Kantorowicz. Pour une application de ce modèle à la présidence sous la Cinquième République, voir : Juliette Charbonneaux, *Les deux corps du président ou comment les médias se laissent séduire*, Paris, Les petits matin, coll. « Médias, politique & communication », 2015.

¹⁵ Les historiens ont bien montré comment le modèle du gouvernant impassible avait dû composer avec une « politique des sentiments » fondée au XIX^e siècle sur la recherche d'une plus grande « simplicité » dans la mise en scène de la monarchie restaurée, sur fond de romantisme et de revanche des émotions contre la froide Raison des Lumières. Voir : Nathalie Scholtz, « La monarchie sentimentale : un remède aux crises politiques de la Restauration? », dans Nathalie Scholtz et Christina Schröder (dir.), *Représentation et pouvoir. La politique symbolique en France (1789-1830)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2007, p. 185-198; Emmanuel Fureix, *op. cit.*; Ute Frevert, « La politique des sentiments au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 46, 2013, p. 51-72.

¹⁶ Jérôme Truc, *Sidérations. Une sociologie des attentats*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 2016.

ont accompagné les cérémonies d'hommage aux victimes des attentats, et même aux cérémonies venant ponctuer la disparition de personnalités « exceptionnelles » comme Johnny Halliday ou Jean d'Ormesson (dans les deux cas le président Macron a fait acte de présence et a prononcé un discours « riche en émotion »). Dans tous ces cas, la parole présidentielle est l'occasion de dire l'émotion en sa forme la plus institutionnelle (ce qui, répétons-le, suppose une parfaite maîtrise de l'émotion); elle s'inscrit dans un contexte cérémoniel qui impose l'émotion à tous (minute de silence dans les écoles...); elle est enfin l'occasion d'affirmer un leadership *par les émotions* dont l'éclat tranchera fortement avec le sentiment d'impuissance face aux malheurs déplorés (les attentats, la mort...). L'hypothèse selon laquelle ce leadership émotionnel vient en quelque sorte faire oublier et même masquer l'impuissance décisionnelle (impuissance face au terrorisme, pour se contenter de cet exemple) ne doit certes pas conduire à créditer les gouvernants d'un cynisme qui serait ici choquant. Si pourtant on accepte de raisonner en termes moins compréhensifs et plus fonctionnalistes, cette hypothèse mérite attention. Et si l'on se réfère à la définition wébérienne de l'État (monopole de la coercition légitime) et à la tentative qu'a faite Pierre Bourdieu pour l'élargir (au monopole de la violence symbolique légitime), on peut faire de la régulation des émotions effectuée par les gouvernants une pièce essentielle de ce monopole : le chef d'État produit, distribue et régule les émotions populaires, il les fait circuler au gré d'une économie symbolique qu'il conviendrait, au terme d'un raisonnement analogique, de comparer avec les autres formes de distribution régulées par l'État (monnaie, violence, diplômes¹⁷...).

Le raisonnement vaut aussi, mais sur un registre évidemment plus léger, pour toutes ces émotions positives que sont l'enthousiasme, la réjouissance, l'espoir, la joie. Ainsi les exploits et grands événements sportifs deviennent-ils, au terme d'une prise en

¹⁷ L'examen minutieux des minutes de silence pourrait de même nourrir les hypothèses foucaaldiennes en termes de surveillance et de visibilité obligatoire.

charge par le politique, prétextes à réjouissances nationales, à l'image de la victoire des Bleus en 2018. Resterait évidemment à montrer l'épuisement de cet enthousiasme dans un contexte de crise économique et de pessimisme généralisé. L'idéologie du progrès s'est sans doute tarie durablement, ce qui met les politiques en difficulté : comment décréter un quelconque enthousiasme collectif dans les conditions actuelles? À l'échelle de la France, la comparaison entre leaders nationaux et leaders locaux est ici intéressante : l'euphorie qui a suivi la décentralisation a suscité une décentralisation symbolique qui met les exécutifs locaux en situation de reprendre à leur compte (et à leur échelle) la promesse des lendemains qui chantent : enthousiasme face aux grands projets urbains, euphorie du développement territorial, célébration de la démocratie participative et de l'identité locale au fil de grands récits enchanteurs... Tout se passe comme si la production des émotions positives s'était décentralisée à la faveur du refroidissement du grand récit national¹⁸...

Insistons enfin sur le lien très direct qui unit cette dimension émotionnelle du travail politique et la médiatisation du politique. L'exemplarité émotionnelle des gouvernants, qu'elle soit saisie comme capacité à se contrôler ou comme capacité à ne ressentir que des émotions exemplaires, se lit désormais sur des visages scrutés du matin au soir, filmés en plans rapprochés et en haute définition. La sincérité des émotions est implacablement évaluée, le moindre faux pas est dénoncé (émotion brute déplacée, émotion feinte, émotion à contretemps...). À l'époque des médias audiovisuels et des réseaux sociaux, l'emprise de l'institution sur celui qui l'incarne, la dirige, et agit en son nom n'apparaît jamais aussi brutalement que sur ce terrain.

¹⁸ Voir, à l'échelle européenne, les mouvements régionalistes.

Le relâchement de l'autocontrôle : gouverner c'est pleurer?

La stricte économie politique des émotions que l'on vient de décrire se trouve bousculée depuis quelques années. Le contexte d'*informalisation*¹⁹ bouscule les rôles institutionnels, en politique comme ailleurs, incitant à des présentations de soi plus ouvertes à l'expressivité²⁰. La crise de la démocratie représentative incite les professionnels de ce secteur, désireux de puiser dans des registres de légitimité nouveaux, à rompre avec une certaine raideur impersonnelle pour, selon l'expression consacrée, *fendre l'armure*²¹. La norme de sang-froid s'assouplit dans trois directions. D'abord, il est désormais possible (et même, à certains égards, souhaitable) d'exprimer avec force les émotions exemplaires. Des émotions contre-exemplaires trouvent ensuite leur place dans un champ politique perméable à l'idéologie de l'authenticité : les professionnels de la politique sont des êtres humains dont les émotions ordinaires nourrissent la vie quotidienne comme tout un chacun, pourquoi le cacher? Ces émotions peuvent être directement liées au métier politique (mais elles sont contre-exemplaires en ce sens qu'elles concernent le seul intéressé), elles peuvent même ne plus rien avoir à voir avec la politique.

¹⁹ Cas Wouters, *Informalization: Manners & Emotions since 1890*, Los Angeles, SAGE, coll. « Theory, Culture & Society », 2007.

²⁰ Eva Illouz, *Les sentiments du capitalisme*, trad. de l'anglais, Paris, Seuil, 2006. Christian Le Bart, *Légo-politique. Essai sur l'individualisation du champ politique*, Paris, Armand Colin, coll. « Individu et société », 2013; Christian Le Bart, *Les émotions du pouvoir. Larmes, rires, colères des politiques*, Paris, Armand Colin, coll. « Individu et société », 2018.

²¹ Erik Neveu, « Privatisation et informalisation de la vie politique », dans Yves Bonny, Jean-Manuel de Queiroz et Erik Neveu (dir.), *Norbert Elias et la théorie de la civilisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2003, p 185-208; Christian Delporte, *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2007.

Le devoir d'expressivité dans l'endossement des émotions collectives

La norme enjoignant aux politiques de n'endosser les émotions collectives que sous une forme amoindrie, et de faire glisser ces émotions vers le registre du simple discours d'émotion, connaît désormais de nombreuses exceptions. La plus spectaculaire, à l'échelle internationale, fut offerte par le président Obama. Ses larmes, à l'occasion d'une prise de parole qui faisait suite à l'assassinat d'enfants dans une école (janvier 2016), s'inscrivent dans le cadre d'une stricte exemplarité émotionnelle : on attend du président qu'il témoigne de l'émotion collective créée par de tels drames. La rupture vient du fait que cette émotion collective n'a pas seulement été dite : elle a été *éprouvée* par un président versant une larme devant les caméras. L'orchestration émotionnelle n'est plus fondée sur *l'injonction discursive* à éprouver une émotion, mais sur *l'expression ordinaire* de celle-ci. Obama a pleuré comme n'importe qui, et c'est désormais cette banalité même qui fonde la représentation démocratique. Le fait même que l'épisode ait fait le tour du monde via les réseaux sociaux montre cependant bien que cette banalité... n'a rien de banal. Elle constitue une entorse à la règle institutionnelle classique selon laquelle le gouvernant (et tout particulièrement le gouvernant suprême) dit les émotions qui conviennent à la situation, affirme même les ressentir personnellement, mais ne se laisse pas envahir par elles au point d'en apparaître comme le jouet (il les domine). Un tel renversement, rendu particulièrement pathétique par la manifestation de l'effort accompli (en vain) pour contenir l'émotion en question, donne à voir le politique comme dominé (par ses émotions), ce qui n'est pas rien au plan de la symbolique politique. Force est pourtant de constater que ces moments de faiblesse n'ont pas fragilisé la présidence Obama. L'intéressé a fait la preuve de sa sincérité, de sa capacité à l'empathie : il est ainsi révélateur des évolutions à l'œuvre. Il faut d'ailleurs noter que ses adversaires politiques lui ont reproché d'avoir versé de fausses

larmes (indices que celles-ci avaient bien été politiquement efficaces). Personne ne lui a reproché de s'être laissé aller²².

On serait tenté de parler de féminisation du champ politique pour désigner l'injonction désormais faite aux politiques de « fendre l'armure ». Paradoxal chassé-croisé : alors que les premières femmes politiques se devaient de veiller à ne pas prêter le flanc à la critique d'émotivité (en réponse à une photographie parue dans *L'Express*, Simone Veil dut ainsi démentir avoir pleuré en 1974 lors de la discussion sur l'IVG à l'Assemblée nationale), celles qui leur ont succédé se verront reprocher de faire preuve d'insensibilité. On se souvient de Martine Aubry caricaturée en « dame de fer », ou de la ministre de l'Environnement Dominique Voynet sommée de s'expliquer sur son manque de compassion à l'endroit des victimes de la marée noire de l'Erika (décembre 1999). Elle pensait avoir réagi en homme d'État? On attendait (aussi) l'émotion d'une femme compatissante²³. L'intéressée, fragilisée par cette « gaffe », reviendra quelques années plus tard sur cet épisode douloureux, se justifiant ainsi :

Je suis médecin. Je me suis comportée comme un médecin en situation de catastrophe. Quand on est appelé sur le théâtre d'un accident de la route, on ne pleure pas avec les victimes. On essaie de leur sauver la vie. Les décisions sont rapides, les gestes sont précis, le silence règne, on ne se paie pas de mots. Si le médecin se laisse submerger par l'émotion, il perd une partie de ses moyens [...]. J'ai essayé de mettre de la raison là où prévalait l'émotion [...]. L'opinion attendait de la ministre de l'Environnement qu'elle surenchérisse dans l'émoi.²⁴

Un tel processus de « féminisation » touche indifféremment les hommes et les femmes. La génération des énarques socialisés à l'expertise technique et au self-control à toute épreuve a ainsi dû opérer, tous genres confondus, de spectaculaires retournements. Ce fut par exemple le cas pour Alain Juppé, longtemps réputé froid, « droit dans ses bottes » (il refusa de se laisser

²² « Sur *Fox News*, une analyste a misé sur des oignons. Oui, des oignons cachés sous le pupitre de Barack Obama pour expliquer les larmes du président de la République » (*Télérama*, 16 janvier 2016).

²³ Alain Girod, « La faute de Dominique Voynet », *Mots. Les langages de la politique*, Émotions dans les médias, n° 75, 2004, p. 111-120.

²⁴ *Voix Off*, 2003, p. 118-119.

impressionner par la colère exprimée par les manifestants en 1995), avant de jouer la carte d'une expressivité plus ouverte en signant des ouvrages corrigeant cette image²⁵. On y lisait par exemple, sous la plume du premier ministre en exercice :

J'ai besoin de reconnaissance, de considération, et même d'affection [...]. Je suis moins sec et moins blindé qu'on ne le laisse entendre dans les salons et dans les journaux. On peut n'être pas expansif et se sentir blessé par tant d'incompréhension et d'agressivité. Je ne suis pas un monstre d'indifférence [...]. La politique est par définition un lieu de passion. Donc d'enthousiasme et de souffrance.²⁶

On pourrait citer de même l'exemple de Laurent Fabius, accusé d'insensibilité dans l'affaire dite du « sang contaminé » : lui aussi utilisera la technique du récit autobiographique (voire de l'autoportrait) pour corriger cette image de haut-fonctionnaire surdoué mais sans affects²⁷. L'un et l'autre énarques et hommes d'État incontestés, ces deux anciens premiers ministres ont vécu l'effritement de la légitimité associée à ce profil longtemps dominant; étant également l'un et l'autre agrégés de lettres, ils ont pu jouer de cette seconde identité pour se risquer, sur le papier au moins, à une expressivité plus directe.

Un dernier exemple du glissement ici constaté peut être fourni par le remords exprimé par Bernard Cazeneuve un an après la mort du jeune manifestant Rémi Fraisse à Sivens : « Je pense [déclare l'ancien ministre de l'Intérieur à *Libération* le 12 novembre 2015] qu'au moment de la tragédie de Sivens, j'aurais dû être beaucoup plus dans l'émotion de la tristesse que j'éprouvais. J'aurais dû dire l'émotion plus vite. Mais c'est une affaire de caractère ».

Le droit aux émotions politiques personnelles

Plus net encore, un glissement opère quant à la recevabilité des émotions personnelles liées à la vie politique. Personne ne peut ignorer à quel point celle-ci est, pour ceux qui s'y consacrent, un investissement passionnel et dévorant. Mais la norme de désin-

²⁵ *La tentation de Venise*, 1993; *Entre Nous*, 1996.

²⁶ *Entre nous*, 1996, p. 15-16.

²⁷ *Les blessures de la Vérité*, 1995; *Cela commence par une balade*, 2003.

téressement et de renoncement à soi (l'idéologie sacerdotale) obligeait à taire la traduction émotionnelle de cette passion dès lors que l'on s'écartait des émotions exemplaires déjà évoquées. L'univers de la compétition politique et du combat intra- et inter-partisan faisait l'objet d'un déni : bonheur d'être promu ministre ou de gagner une élection, amertume d'être congédié ou battu, les affects parasitaient la noblesse d'un combat politique forcément mené pour autrui. Ces blessures et ces joies, pour individuelles qu'elles soient, sont désormais recevables. Les médias, beaucoup moins inféodés aux logiques institutionnelles que par le passé, imposent un cadrage qui ne se laisse plus abuser par les fausses solidarités intra-partisanes ou intra-gouvernementales : la politique y est présentée comme univers de compétition entre des individus, et les commentateurs entendent saisir cette compétition à hauteur d'affects individualisés (jalousie, amitié, rancune, admiration...). Les politiques se voient attribuer des sensibilités qui débordent les positionnements doctrinaux et les positions institutionnelles. Les plus habiles jouent de ce cadrage médiatique, ils l'accompagnent et y ajustent leurs stratégies de présentation de soi. On peut même dire que certains politiques l'ont anticipé, à l'image de Nicolas Sarkozy ou de Ségolène Royal.

L'élection présidentielle de 2007 a en effet marqué un tournant manifeste dans l'histoire des émotions politiques. Les analyses quantitatives l'ont confirmé : les deux candidats du second tour ont innové par un discours sollicitant davantage les émotions que celui de leurs devanciers²⁸. S'agissant du futur président, le phénomène est antérieur à 2007 : il a toujours, en particulier comme ministre de l'Intérieur, fondé son discours sur l'appel aux émotions²⁹. La tendance s'accroît lors de la campagne : le dis-

²⁸ Voir : Marion Ballet, *Peur, espoir, compassion, indignation. L'appel aux émotions dans les campagnes présidentielles (1981-2007)*, Paris, Dalloz, coll. « Nouvelle bibliothèque de thèses », 2012; et, pour une analyse lexicométrique : Louis-Jean Calvet et Jean Véronis, *Les mots de Nicolas Sarkozy*, Paris, Seuil, 2008; Damon Mayaffre, *Nicolas Sarkozy. Mesure & démesure du discours (2007-2012)*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2012.

²⁹ Claire Artufel et Marlène Duroux, *Nicolas Sarkozy et la communication*, Paris, Pepper, 2006; François Jost et Denis Muzet, *Le téléprésident. Essai sur un pouvoir médiatique*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2011.

cours d'investiture du 14 janvier 2007 est centré sur les émotions personnelles du candidat nouvellement désigné, et non sur les émotions de ses électeurs ou des militants qui l'ont choisi. Il dit sa joie, sa fierté, son enthousiasme, il parle de lui, rappelle son parcours, et avoue ne pas pouvoir taire les émotions qui se bousculent en lui³⁰.

Ségolène Royal jouera une partition plus collective mais tout autant chargée d'émotions, avançant par exemple le mot d'ordre de « fraternité » pour souder son public en une « communauté émotionnelle » qui entendait transcender les clivages politiques traditionnels. Première femme présente au second tour de l'élection présidentielle, elle contribue à infléchir la définition de la présidentialité en y introduisant une dimension émotionnelle inédite³¹. Ce rapport aux émotions plus clairement assumé se retrouvera par exemple, sous une forme plus sombre, à l'occasion des défaites rencontrées par l'ancienne candidate. Elle fond en larmes à l'annonce des résultats à la primaire socialiste de 2011. *Le Monde* (13 octobre 2011) rend compte, constatant l'incongruité de ces larmes, mais sans s'en indigner, posant surtout la question des conditions de leur efficacité politique :

Ségolène Royal a craqué et ses larmes ont eu mille fois plus de succès que sa candidature! C'est une vidéo de quarante secondes qui aura

³⁰ « Mes chers amis, Dans ce moment que chacun devine si important pour la France, si important pour l'avenir de chacune de vos familles, si important pour moi, plus que n'importe quel autre sentiment, ce qui m'étreint surtout c'est une émotion profonde. Cette émotion, j'aurais pu essayer de la qualifier, j'aurais pu l'exprimer dans un mot, j'aurais pu vous dire merci, mais ce merci n'aurait pas été à la hauteur de ce que j'éprouve en cet instant. Il y a des sentiments qui sont si forts qu'il n'y a pas de mot assez grand pour les dire. Il y a des sentiments qui se ressentent tellement qu'on n'a pas besoin de les nommer. Cette émotion qui me submerge au moment où je vous parle, je vous demande de la recevoir simplement comme un témoignage de ma sincérité, de ma vérité, de mon amitié ».

³¹ Dans son journal de terrain, la chercheuse Frédérique Matonti (*Le genre présidentiel. Enquête sur l'ordre des sexes en politique*, Paris, La Découverte, coll. « Genre et sexualité », 2017) note au sortir d'un meeting : « Comme à chaque fois que j'assiste à un meeting de Ségolène Royal, je suis frappée par les émotions qu'elle déclenche. C'est pourquoi le « fra-ter-ni-té fra-ter-ni-té » qui clôt le meeting, lancé par elle et scandé par la salle (qui fera beaucoup parler dès le lundi) ne me surprend pas particulièrement ».

marqué ce premier tour de la primaire socialiste. Quittant le lieu où elle avait rassemblé ses partisans, la candidate déçue a lâché, les yeux humides et la voix hésitante : « *C'est dur parce que c'est beaucoup de choses données et beaucoup de déception... pour tous ceux qui m'ont soutenue, c'est très dur.* » Cette minuscule séquence a été, depuis dimanche soir, des dizaines de milliers de fois visionnée, interprétée, critiquée. La politique a envahi l'espace public et médiatique mais c'est ce moment fugace d'« émotion » qui a fait le tour de tous les écrans.

Au-delà de la conjoncture électorale de 2007, on peut faire l'hypothèse d'une recevabilité croissante des émotions politiques dès lors que celles-ci apparaissent comme sincères et authentiques. La question de leur compatibilité avec la mécanique institutionnelle est moins posée par les commentateurs, preuve que ces logiques institutionnelles commandent moins que par le passé les comportements politiques. La question de l'inopportunité des émotions compte moins que celle de leur authenticité : Valéry Giscard d'Estaing est-il par exemple sincère lorsqu'il est saisi par l'émotion face à un journaliste qui l'interroge sur la présence de soldats allemands sur les Champs-Élysées (8 juin 1994)? L'anecdote vaut surtout par l'exégèse qu'elle suscite, par exemple dans *Le Monde* du 10 juin :

« Dominant jusque-là l'échange de la tête et des épaules, M. Giscard d'Estaing s'est alors laissé dominer par une bourrasque d'émotion inopinée [...]

Étrange spectacle, quand, à la froideur amusée de l'expert, succèdent tout à coup des yeux embués de larmes, une voix qui se casse et tremble à l'évocation furtive d'une adolescence parisienne sous l'Occupation. Valéry Giscard d'Estaing a pris son monde par surprise, à commencer par lui-même. On avait l'impression, un peu gênante, d'être invité à regarder par un trou de serrure une scène intime que nous n'aurions pas dû voir [...].

Mais ayons surtout l'honnêteté d'avouer qu'en voyant soudain la buée monter aux yeux de l'ancien président de la République, à l'évocation de son enfance sous l'Occupation et à l'idée de voir des soldats allemands défiler le 14 juillet prochain sur les Champs-Élysées, nous avons sans doute été nombreux, connaissant le savoir-faire de ce vétéran, à suspecter, par réflexe, la sincérité de son épanchement.

Nous avons tort. Un réexamen minutieux de cette séquence autorise à conclure qu'il n'y avait rien d'apprêté dans ce débordement d'émotion. La preuve est donc faite qu'il arrive aux plus vieux crocodiles politiques de verser des larmes qui ne soient pas de bois. »

Ruse ou épanchement sincère? Les journalistes sont plus que jamais invités à ainsi commenter des émotions dont ils soulignent l'incongruité sans pour autant s'indigner. Les colères de Jean-Luc Mélenchon ne sont-elles pas feintes, ses indignations ne sont-elles pas de composition? En dénonçant les « larmes de crocodiles », en saluant les « saines colères », les commentateurs prennent acte de la recevabilité des émotions; mais ils conditionnent celle-ci au critère de l'authenticité. Si cette dernière est attestée, elle constitue un registre de légitimité désormais recevable. À rebours des professionnels de la politique formés dans les grandes écoles, les palais de la République, et les agences de communication, le politique « authentique » éprouve les choses avec sincérité, comme les individus ordinaires. Nostalgie chevaleresque au sens de Norbert Elias? À sa mort, Philippe Seguin est salué pour son tempérament volcanique : irrecevables au regard des logiques institutionnelles, ses colères firent sa gloire au regard des logiques médiatiques. Tout comme les larmes de Christine Boutin firent sa fortune médiatique, quand bien même le combat mené (contre le PACS) ne concernait qu'une minorité.

Le droit aux émotions extra-politiques

Même les émotions personnelles, celles qui n'ont plus rien à voir avec la politique, ont désormais leur place en politique. Clairement irrecevables selon la perspective institutionnelle, ces émotions attirent l'attention des médias selon une perspective de « peopolisation » politique qui entend court-circuiter le rôle pour ne plus s'intéresser qu'à la personne de son titulaire³². S'il convient sans doute d'être prudent à l'instant de se prononcer sur la recevabilité de ces émotions (tout est ici affaire de circonstance et de public), force est de constater que l'endossement d'une responsabilité

³² Jamil Dakhli, *Les politiques sont-ils des people comme les autres?*, Paris, Bréal, 2012; Sandra Vera Zambrano, *L'emprise du journalisme écotier?*, Paris, Institut universitaire Varenne, 2013.

politique et institutionnelle ne signifie plus nécessairement effacement de soi. L'endossement des rôles est moins impersonnel qu'à l'époque des « hommes d'État », des « militants », des « notables », autant de figures stéréotypées qui peuplaient le champ politique de visages attendus. Les personnalités politiques les plus en vue, ayant accès aux grands médias nationaux, jouent volontiers aujourd'hui la carte de l'extra-politique, par exemple en consentant au mélange des genres que systématisent les *talk-shows*³³. Il s'agit pour ces personnalités d'exister au-delà de la politique, sans elle et souvent contre elle, en empruntant à une grammaire médiatique standardisée qui valorise l'expressivité authentique. La langue de bois institutionnelle, et plus généralement la prévisibilité qui est au principe du monde des institutions, sont ici interdites; il faut surprendre, s'indigner, alterner « coups de gueule » (« balancer ») et « coups de cœur » (« craquer »), bref se singulariser d'une façon ou d'une autre. Les émotions sont ici privilégiées, c'est au contraire la retenue ou la réserve qui sont moquées.

Quelques mois avant la présidentielle de 2017, une chaîne de télévision privée (M6) proposait une série d'émissions (« Une ambition intime ») confiées à l'animatrice Karine Le Marchand et visant à faire découvrir le vrai visage des candidats pressentis en vue de la présidentielle. Ces derniers étaient interrogés chez eux, sur leur vie, leur vision du monde, au plus loin donc de toute logique institutionnelle ou politique. L'idéologie de l'authenticité à laquelle s'adosse une telle émission confère aux émotions une force que le seul discours ne peut prétendre avoir, surtout de la part de rhéteurs aussi habiles que les professionnels de la politique. À la fois complices et victimes d'un tel dispositif, certains politiques se laisseront entraîner vers l'émotion brute, à l'image d'un Arnaud Montebourg pleurant à l'évocation de son enfant prématuré. L'intéressé a beau tenter de renouer avec son terrain politique d'origine en évoquant le problème des enfants prématurés « en

³³ Pierre Leroux et Philippe Riutort, *La politique sur un plateau. Ce que la télévision fait à la représentation*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.

général », c'est bien son cas personnel et l'émotion personnelle suscitée qui retiennent l'attention.

On se gardera de généraliser quant aux effets politiques de cette « peopolisation ». Quand Benoît Hamon refuse de participer à l'émission précitée en se référant à une certaine conception de la politique, personne ne peut dire s'il a eu raison contre Montebourg. Il est en revanche certain que dans l'esprit des professionnels de la politique et de ceux qui les conseillent, la stratégie visant à exister par l'émotion individuelle n'est pas une stratégie à exclure *a priori*. Nicolas Sarkozy avait fait le choix de mettre en scène, depuis l'Élysée, son amour pour Carla Bruni, à rebours d'une tradition qui, s'adossant de façon plus ou moins hypocrite au mariage bourgeois classique, tenait la figure présidentielle à distance de toute émotivité sentimentale. Le président peut-il être amoureux? Tomber amoureux? On retrouve ici la traditionnelle aversion des institutions à l'endroit des émotions, dès lors que celles-ci viennent troubler le jeu social, rendant les acteurs indisponibles et imprévisibles. Les politiques ne sauraient donc ici s'aventurer trop avant dans la mise en scène d'une vie extra-politique dont la densité émotionnelle (François Hollande l'apprit à ses dépens) faisait craindre la dispersion et le dilettantisme.

On retrouve aussi la suspicion de principe à l'endroit d'épanchement que l'on soupçonne par principe, et jusqu'à preuve du contraire, d'insincérité. Au téléspectateur prêt à se laisser émouvoir par le couple Fillon au plus fort de la tempête médiatique de 2017, *Libération* (4 février 2017) vient rappeler les mécanismes d'une mise en scène très cynique :

La main de François Fillon glisse sur celle de Penelope, quand elle ne vient pas caresser la nuque de sa femme. Une oratrice salue l'épouse discrète. La salle se lève, applaudit, fait un triomphe. Emue aux larmes, presque embarrassée, la timide reste figée quelques secondes. Elle se redresse enfin, joignant les deux mains pour remercier ceux qui l'entourent. C'est beau comme un téléfilm du dimanche et c'est en direct sur les chaînes d'info et à la une de tous les journaux télévisés du soir. La caméra n'a rien raté de cette scène [...]. Normal : elle a été tournée par l'équipe de campagne de François Fillon et mise à la disposition de tous les médias gratuitement. Cette contre-attaque orchestrée

pour reprendre la main en plein « PenelopeGate » est un bel exemple de « communication de crise », qui n'a rien de journalistique.

L'instrumentalisation politique des émotions *a priori* les moins politiques (ici l'affection conjugale) incite les commentateurs à mettre en garde les citoyens contre les manipulations émotionnelles. À partir du moment où les émotions cessent de faire scandale, où elles deviennent possibles puis même nécessaires en leur forme la plus expressive, le risque d'une nouvelle théâtralité politique surgit, fondée non plus sur la froideur du masque mais sur la sur-expressivité.

N'exagérons pas ce glissement. Aujourd'hui comme hier, la démocratie représentative exige des élus qu'ils renoncent (au moins publiquement) à l'existence individuelle pour exister d'abord au service du collectif. Le droit à représenter celui-ci, à l'incarner même, se double d'un devoir d'effacement encore très structurant. Mais jusqu'à quand? On a essayé de montrer ici que les émotions avaient gagné en recevabilité et même en légitimité dans un contexte d'hypermédiatisation de la vie politique. Le métier politique consiste à présent à savamment doser la retenue et l'expressivité, le sang-froid et l'authenticité, pour tendre vers un subtil équilibre dont le portrait suivant de Martine Aubry (*Ouest-France*, 28 juin 2011) offre une illustration idéale-typique :

Une femme qui peut « verser des larmes »

Qui est vraiment Martine Aubry? Difficile à dire, tant l'intéressée renâcle à se dévoiler. « Elle est certes une femme impériale et implacable. Mais c'est aussi une femme qui pleure. On a rarement vu un ministre verser des larmes. Ce fut le cas lorsqu'elle quitta son ministère le 18 octobre 2000 », écrit la journaliste Isabelle Giordano dans une récente biographie.

Martine Aubry avait aussi des sanglots dans la voix lors du bureau national du 17 mai, convoqué après le « coup de tonnerre » de l'inculpation pour tentative de viol de Dominique Strauss-Kahn, qui lui ouvre la voie à la candidature.

Les Français l'ont vue aussi bien exulter dans les tribunes pour soutenir les footballeurs lillois sacrés champions de France de Ligue 1 cette année que pleurer devant les caméras en 2002 après une défaite aux législatives dans le Nord, sa région d'adoption.

La frilosité des chercheurs face aux émotions tient sans doute à la difficulté qu'ils éprouvent à saisir empiriquement celles-ci, du fait de leur fugacité, du fait aussi des incertitudes qui entourent un lexique encore insuffisamment durci par les sciences sociales. S'intéresser aux discours et aux commentaires que les émotions suscitent constitue en revanche une démarche féconde qui permet d'objectiver les normes qui encadrent, chez les politiques au premier chef, l'expressivité émotionnelle. Ces normes, on l'a dit, ont évolué. Le travail politique est-il en passe de devenir un travail d'abord émotionnel, au contact de publics qu'il s'agirait désormais de représenter au plan des émotions ressenties et non plus seulement des intérêts socio-économiques à défendre? Si cette hypothèse d'une représentativité démocratique que l'on pourrait qualifier d'émotionnelle est juste, alors les chercheurs se doivent désormais de prendre au sérieux les larmes, les fous rires, les colères. Car ces « écarts » sont en passe de devenir de nouvelles normes politiques.

Bibliographie

- Ansart, Pierre, *La gestion des passions politiques*, Paris, L'âge d'homme, 1983.
- Artufel, Claire et Marlène Duroux, *Nicolas Sarkozy et la communication*, Paris, Pepper, 2006.
- Ballet, Marion, *Peur, espoir, compassion, indignation. L'appel aux émotions dans les campagnes présidentielles (1981-2007)*, Paris, Dalloz, coll. « Nouvelle bibliothèque de thèses », 2012.
- Bernard, Julien, *La concurrence des sentiments. Une sociologie des émotions*, Paris, Métailié, coll. « Traversées », 2017.
- Braud, Philippe, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 1996.
- Calvet, Louis-Jean et Jean Véronis, *Les mots de Nicolas Sarkozy*, Paris, Seuil, 2008.
- Charbonneaux, Juliette, *Les deux corps du président ou comment les médias se laissent séduire*, Paris, Les petits matins, coll. « Médias, politique & communication », 2015.

- Corbin, Alain, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (dir.), *Histoire des émotions* (3 vol.), Paris, Seuil, 2016-2017.
- Dakhliya, Jamil, *Les politiques sont-ils des peuples comme les autres?*, Paris, Bréal, 2012.
- Delporte, Christian, *La France dans les yeux. Une histoire de la communication politique de 1930 à nos jours*, Paris, Flammarion, 2007.
- Deluermoz, Quentin, Emmanuel Fureix, Hervé Mazurel et M'hamed Oualdi, « Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 47, 2013, p. 155-189.
- Faure, Alain, *Des élus sur le divan. Les passions cachées du pouvoir local*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2016.
- Faure, Alain et Emmanuel Négrier (dir.), *La politique à l'épreuve des émotions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2017.
- Frevert, Ute, « La politique des sentiments au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n° 46, 2013, p. 51-72.
- Fureix, Emmanuel, *La France des larmes. Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Paris, Champ Vallon, 2009.
- Gaxie, Daniel, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, 1977, p. 123-154.
- Gaxie, Daniel et Patrick Lehingue, *Enjeux municipaux, la constitution des enjeux politiques dans une élection municipale*, Paris, Presses universitaires de France, 1984.
- Girod, Alain, « La faute de Dominique Voynet », *Mots. Les langages du politique, Émotions dans les médias*, n° 75, 2004, p. 111-120.
- Illouz, Eva, *Les sentiments du capitalisme*, trad. de l'anglais, Paris, Seuil, 2006.
- Jost, François et Denis Muzet, *Le téléprésident. Essai sur un pouvoir médiatique*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2011.
- Le Bart, Christian, *L'ego-politique. Essai sur l'individualisation du champ politique*, Paris, Armand Colin, coll. « Individu et société », 2013.
- Le Bart, Christian, *Les émotions du pouvoir. Larmes, rires, colères des politiques*, Paris, Armand Colin, coll. « Individu et société », 2018.
- Leroux, Pierre et Philippe Riutort, *La politique sur un plateau. Ce que la télévision fait à la représentation*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.
- Matonti, Frédérique, *Le genre présidentiel. Enquête sur l'ordre des sexes en politique*, Paris, La Découverte, coll. « Genre et sexualité », 2017.
- Mayaffre, Damon, *Nicolas Sarkozy. Mesure & démesure du discours (2007-2012)*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2012.

- Micheli, Raphaël, *Les émotions dans le discours. Modèle d'analyse, perspectives empiriques*, Paris, De Boeck, coll. « Champs linguistiques », 2014.
- Neveu, Erik, « Privatisation et informalisation de la vie politique », dans Yves Bonny, Jean-Manuel de Queiroz et Erik Neveu (dir.), *Norbert Elias et la théorie de la civilisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2003, p 185-208.
- Olson, Mancur, *Logique de l'action collective*, trad. de l'anglais, Paris, Presses universitaires de France, 1978.
- Plantin, Christian, *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*, Berne, Peter Lang, 2011.
- Scholtz, Nathalie, « La monarchie sentimentale : un remède aux crises politiques de la Restauration? », dans Nathalie Scholtz et Christina Schröer (dir.), *Représentation et pouvoir. La politique symbolique en France (1789-1830)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2007, p. 185-198.
- Traïni, Christophe, *La cause animale*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.
- Traïni, Christophe (dir.), *Émotions... mobilisation!*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009.
- Truc, Gêrôme, *Sidérations. Une sociologie des attentats*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 2016.
- Vera Zambrano, Sandra, *L'emprise du journalisme échetier?*, Paris, Institut universitaire Varenne, 2013.
- Weber, Max, *Économie et société*, trad. de l'allemand, Paris, Plon, 1971.
- Wouters, Cas, *Informalization: Manners & Emotions since 1890*, Los Angeles, SAGE, coll. « Theory, Culture & Society », 2007.